

MINISTRE DU TRAVAIL ET DE LA
SECURITE SOCIALE

DIRECTION GENERALE DE LA
FONCTION PUBLIQUE

DIRECTION DE LA GESTION DU
PERSONNEL CIVIL DE L'ETAT

Portant Reclassement et Nomina-
tion de Monsieur BAZEBIZONZA
(Gabriel), Instituteur Principal
de 4° échelon des cadres de la
catégorie A, hiérarchie II des
services sociaux (Enseignement);

LE PREMIER MINISTRE,

(/ISAS :

(/u la constitution de 6 Juillet 1979 ;

(/u la loi n° 15/62 du 3 Février 1962 portant sta-
tut général des fonctionnaires ;

(/u le décret n° 59/23 du 30 Janvier 1959 fixant
les conditions d'intégrations dans les cadres des catégories
B, C, D, E (actuellement A, B, C, D) des fonctionnaires ;

(/u le décret n° 62/130/MF du 9 Mai 1962 fixant le
régime des rémunérations des fonctionnaires ;

(/u le décret n° 62/195/FP du 5 Juillet 1962 fixant
la hiérarchisation des diverses catégories des cadres

(/u le décret n° 62/167/FP du 5 Juillet 1962 fixant
les catégories et hiérarchies des cadres créées par la loi
n° 15/62 du 3 Février 1962 portant statut général des fonc-
tionnaires ;

(/u le décret n° 62/198/FP du 5 Juillet 1962 rela-
tif à la nomination et à la révocation des fonctionnaires ;

(/u le décret n° 62/165 du 22 Mars 1962
fixant le statut commun des cadres de l'Enseignement

(/u le décret n° 67/50/FP-BE du 24 Février 1967
réglementant la prise d'effet du point de vue de la solde
des actes réglementaires relatifs aux nominations, intégra-
tions, reconstitutions de carrière et reclassements notam-
ment en son article 1er § 2 ;

(/u le décret n° 74/70 du 31 Décembre 1974 abro-
geant et remplaçant les dispositions du décret n° 62/196/FP
du 5 Juillet 1962 fixant les échelonnements indiciaires des
fonctionnaires de la R-C ;

(/u le décret n° 80/630 du 27 Décembre 1980 portant
déblocage des avancements des agents de l'Etat ;

(/u le décret n° 85/260 du 5 Mars 1985 déterminant
le circuit d'approbation des actes relatifs aux intégrations,
avancements et révisions des situations administratives des
Agents de l'Etat ;

(/u le décret n° 87/161 du 7 Août 1987 portant
nomination du Premier Ministre ;

(/u le décret n° 90/513 du 1er Septembre 1990 portant
nomination des Membres du Gouvernement ;

(/u le décret n° 90/514 du 1er Septembre 1990 portant
organisation des Interims des Membres du Gouvernement ;

(/u le décret n° 90/420 du 30 Juin 1990 relatif aux
effets financiers des avancements des reclassements des révi-
sions des situations administratives et des titularisations ;

(/u l'arrêté n° 2087/FP du 21 Juin 1958 relatif à
la loi sur la solde des fonctionnaires ;

.../...

(/u les arrêts n°s - 1104/MSSCA/CAA/UMNG/INSSD/SA/SSE
du 26 Février 1988 ;

- 5607/MTSSJ-DGFP-DGPCE-S&C du 6
Septembre 1988 ;

- 7339/MTSSJ-DGFP-DGPCE du 26 Decem-
bre 1988 ;

(/u la lettre n° 712/NEFA-DG-DRAA du 43 Avril 1990 du
Directeur du Personnel et des Affaires Administratives au Ministère
de l'Enseignement Fondamental et de l'Alphabétisation transmett
le dossier de l'Intéressé ;

(/u le décret n° 90/581 du 18 Octobre 1990, organisant l'int
du Premier Ministre ;

ARTICLE 1er : En application des dispositions du décret n° 64/165
du 22 Mai 1964 susvisé, Monsieur BAZEBIZONZA (Gabriel), Instituteur
Principal de 4° échelon indice 940 des cadres de la cat gorie A
hierarchie II des services sociaux (Enseignement) en service à
LOUKOLELA (Région de la Cuvette) titulaire du Certificat d'Aptitu-
de à l'Inspection de l'Enseignement Primaire (CAIEP) 1er Session
1989 délivré par l'Université Marien NGOUABI à Brazzaville est
reclassé à la catégorie A hierarchie I et nommé Inspecteur de
l'Enseignement Primaire de 3° échelon indice 1010 ACC = Née

ARTICLE 2 : Le présent décret qui prendra effet du point de
l'ancienneté pour compter du 19 Octobre 1989 date effective de
reprise de service de l'Intéressé à l'issue de son stage et de la
solde pour compter du 1er Juillet 1990 ~~Sera enregistré, publié au~~
~~JORPC et communiqué partout où besoin sera.~~

Brazzaville, le 29 Décembre 1990

Par le Premier Ministre, P.I.

LE MINISTRE DU TRAVAIL ET DE LA
SECURITE SOCIALE,

- Jeanne ~~DABE~~ ~~NDRENT~~ /

~~Pierre~~ ~~NGOUABI~~ /

AMPLIATIONS :

JORPC 1
DGFP.DGPCE 3
DGFP.BST 2
DGB 3
DCT 2

DGFP 2
DGB 2
DCT 2